

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 86563 du 17 septembre 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « aéronautique – mécaniciens cellules et moteurs »**

NOR : INTJ1234617S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu la décision n° 118799 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1131578S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> octobre 2012 :

Trapp, Frédéric

Nigend : 215 842

Numéro de livret de solde : 8 064 236

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> octobre 2012 :

Fourgeau, Philippe

Nigend : 173 068

Numéro de livret de solde : 8 027 444

Chevet, Christophe

Nigend : 166 610

Numéro de livret de solde : 8 022 824

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> octobre 2012 :

Roirand, Cédric

Nigend : 311 303

Numéro de livret de solde : 6 676 049

Fait le 17 septembre 2012.

*Le colonel, adjoint au sous-directeur  
de la gestion du personnel,*

O. COURTET